AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute UN TECHNICIEN DE SURFACE pour l'implantation scolaire de Bohan

PRESENTATION DU SERVICE ET FINALITES DE LA FONCTION :

L'administration communale de Vresse-sur-Semois a pour missions de garantir la gestion quotidienne du service public au niveau communal et d'apporter l'expertise nécessaire aux représentants politiques.
Sous l'autorité du Collège communal et du Conseil communal, l'administration exécute les différentes missions locales qui lui sont attribuées par l'intermédiaire du Directeur général et des différents services communaux.
L'administration est active dans la plupart des domaines qui touchent à la vie quotidienne des citoyens : l'état civil, l'environnement, la mobilité, l'économie, l'urbanisme…

Sous l'autorité du Directeur général, le technicien de surface sera amené à effectuer des activités d'entretien de lieux publics afin de contribuer à un environnement sûr, hygiénique et agréable au sein de plusieurs bâtiments communaux (salles, halls, bureaux, écoles communales).

MISSIONS PRINCIPALES DE L'AGENT :

- Effectuer des activités d'entretien et de sécurisation de bâtiments ou de lieux publics et/ou de protection de personnes afin de contribuer à un environnement sûr, hygiénique et agréable.

CATEGORIE DE METIER :

- Contrôler l'état hygiénique des locaux, installations sanitaires, bureaux et autres espaces ;
- Nettoyer le mobilier, les bureaux, les locaux, les couloirs, les installations sanitaires et les salles ;
- Trier et enlever les déchets suivant les procédures ou règles ;
- Prévoir et entretenir le matériel nécessaire à l'exercice de sa fonction afin de pouvoir à tout moment disposer d'un matériel en bon état.

PROFIL DE COMPETENCES :

Réfléchir et créer	Echanger et collaborer	Agir et atteindre des résultats	Se connaître et progresser
Penser de manière critique	***Communiquer***	***Être orienté solutions***	***Se connaître***
Traiter des informations simples et les synthétiser	Echanger des informations et dialoguer	Trouver des solutions et proposer des améliorations	Chercher à se comprendre et reconnaître ses émotions
Penser de manière créative	***Collaborer***	***Être orienté résultats***	***Se développer***
Faire preuve de curiosité et proposer des nouvelles façons de faire	Collaborer activement	Entreprendre et planifier des actions	Se former et mettre en pratique son apprentissage
Développer une vision	***Guider***	***Être orienté citoyens***	***Faire preuve d'agilité***
/	/	Soutenir les citoyens	S'adapter au changement
/	/	Accompagner les citoyens	/
/	/	Développer une relation durable avec les citoyens	/
	/	Placer les citoyens au centre de votre service ou Administration	

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Conditions générales :	Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes : 1. Être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être suisse ou être citoyens d'un pays qui appartient à l'Espace économique européen. Pour les contractuels, il ne faut être belge que pour les fonctions où il y a exercice de l'autorité publique 2. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer. 3. Jouir des droits civils et politiques 4. Produire un extrait du casier judiciaire de maximum 3 mois 5. Avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins 6. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées en rapport avec les caractéristiques du

	poste de travail ou de l'activité à risque défini concernés 7. Être âgé de 18 ans au moins 8. Le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées par l'annexe du présent statut général. 9. Réussir un examen de recrutement prescrit par les conditions particulières fixées à l'annexe du présent statut général. Les conditions (1 à 8) doivent être réunies à la date extrême du dépôt des candidatures. L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3, et 4 ci-dessus.
Condition(s) particulière(s) (en fonction du recrutement) :	/

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Statut de l'agent :	Régime contractuel - CDD
Régime de travail :	Temps partiel
Grade et échelle barémique :	Échelle de départ : E2 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction
Salaire :	Salaire brut annuel sans ancienneté temps plein - 14.133,53€ – 16.599,85€ brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

ATOUTS :

- Être en possession du permis B.

AVANTAGES :

- Jours de congé annuel ;
- Chèques-repas ;
- Second pilier de pension ;
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC) ;
- Allocation de fin d'année ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION :

Une épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Vous devez adresser votre candidature **pour le mardi 5 mai 2026 au plus tard** :

- Par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception (date de la poste faisant foi) :

  Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
  Monsieur le Directeur général
  Rue Albert Raty, 112
  5550 VRESSE SUR SEMOIS
- Par mail à l'adresse électronique suivante : sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire (mod 595).

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général, **Le Bourgmestre,**

Sylvain BOSSART **Arnaud ALLARD**